MEGAWATT

N°3 ASTRIA

+ nanorisque

Le journal semestriel du complexe technique de l'environnement ASTRIA - Avril 2008

Ils ont choisi de faire confiance à ASTRIA

pages 2-3

7 Communautés de Communes girondines ont fait ce choix raisonné.

ASTRIA, mode d'emploi



Suivez le guide, ASTRIA n'a rien à cacher.

éditorial

ASTRIA DE PAIR AVEC LES MAIRES

Les élus qui ont été choisis par la population le savent bien : la période qui suit les élections est aussi difficile que celle qui la précède. Il faut maintenant tenir ses promesses, réaffirmer sa responsabilité dans les affaires de la cité, être non pas l'élu d'une partie des électeurs mais de toute la population...

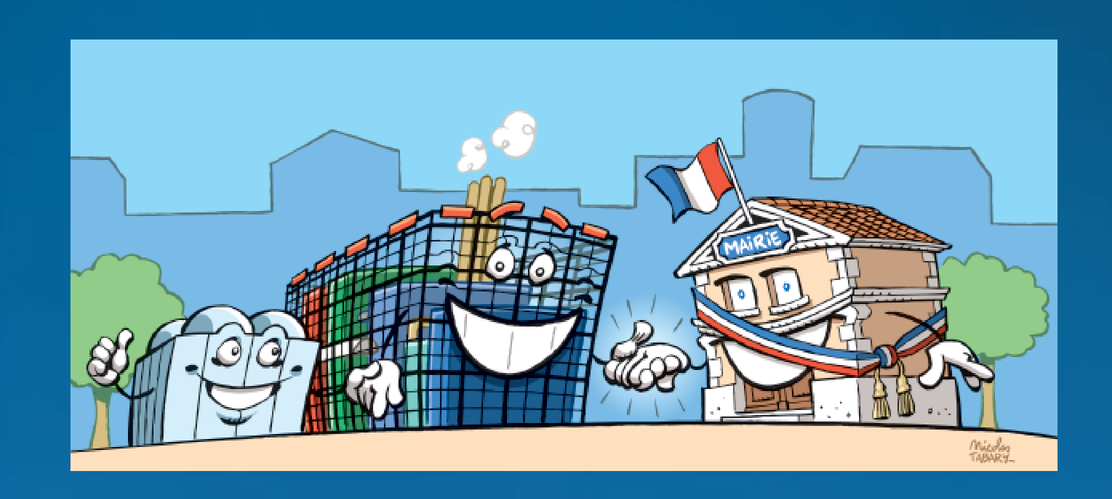
Comme les maires, ASTRIA doit respecter ses engagements : elle assure et assume sa mission de service public, au-delà des mandats électifs, dans la transparence et dans la durée.

Elle est au service de la collectivité en recyclant les papiers et emballages des ménages et en produisant proprement de l'électricité avec les déchets non recyclables.

Comme un élu qui convainc grâce à ses résolutions et à la constance de son action, ASTRIA gagne la confiance de ses clients par le respect de ses engagements, la mise aux normes de ses process et le maintien d'un excellent niveau de prestation.

Depuis 1998, le contrat de délégation public signé avec la Communauté Urbaine de Bordeaux est parfaitement respecté. Le savoir faire, les capacités technologiques innovantes et les solutions durables prises en faveur de l'environnement, ont récemment décidé la Communauté de Communes du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN) et celle du Val de l'Eyre à faire appel aux services d'ASTRIA.
À nous de leur prouver – ainsi qu'aux élus encore indécis – qu'ils ont fait le bon choix, celui de l'avenir.

Jean-Mary Lejeune
Président Directeur Général d'ASTRIA



« En construisant ASTRIA, nous avons anticipé sur l'avenir »

En page centrale, Thierry Guichard, Directeur général des services techniques de la Communauté Urbaine de Bordeaux en charge du Pôle Opérationnel, explique pourquoi, avec ASTRIA, la CUB a fait un pari sur l'avenir...

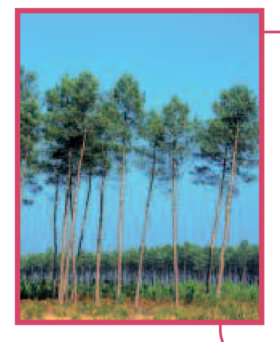


Groupement d'Architectes B. SCHWEITZER - J. de GIACINTO
Atelier B.P. SCHWEITZER

Ils ont choisi de faire confiance à ASTRIA

Aujourd'hui, 7 Communautés de Communes girondines* confient le traitement de leurs ordures ménagères à ASTRIA. Un choix raisonné…

* Hors Communauté Urbaine de Bordeaux



SITOM Médulienne

- A fait le choix d'ASTRIA depuis : janvier 2000
- Communes collectées : 10
- Habitants : 15 000
- Tonnage annuel de déchets traités : 4 500
- Tonne par habitant : 0,3

Signe particulier : ce syndicat est l'un des plus jeunes de la Gironde, il n'a en effet que 5 ans d'existence. Auparavant il était regroupé avec la Communauté de Communes Médoc Estuaire au sein du SMITOM du centre Médoc

Partenaire particulier

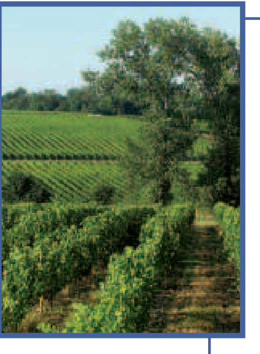
La Communauté Urbaine de Bordeaux est le partenaire historique d'ASTRIA. Dès 1997, l'institution a opéré une Délégation de Service Public avec le complexe technique qui, depuis, trie, et valorise les déchets des 700 000 habitants de l'agglomération.



SITOM Estuaire

- A fait le choix d'Astria depuis : janvier 2000
- Communes collectées : 11
- Habitants : 22 000
- Tonnage annuel de déchets traités : 6 000
- Tonne par habitant : 0,273

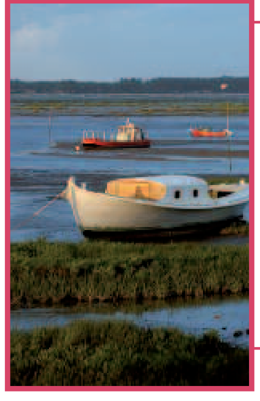
Signe particulier : ce syndicat est bien nommé, sur un total de 11 communes le composant, 8 sont baignées par l'estuaire. C'est aussi dans ce syndicat que l'on trouve l'une des plus prestigieuse AOC du monde : l'AOC de Margaux.



SEMOCTOM de l'Entre Deux Mers Ouest

- A fait le choix d'Astria depuis : juin 1999
- Communes collectées : 85
- Habitants : 84 555
- Tonnage annuel de déchets traités : 28 500
- Tonne par habitant : 0, 337

Signe particulier : le SEMOCTOM représente le plus gros tonnage de déchets confiés à ASTRIA hors Communauté Urbaine de Bordeaux.



Communauté de Communes du Bassin dArcachon Nord (COBAN)

- A fait le choix d'Astria depuis : janvier 2008
- Communes collectées : 8
- Habitants : 63 000
- Tonnage annuel de déchets traités : 25 000
- Tonne par habitant : non estimable compte tenu des variations saisonnières

Signe particulier : la COBAN est marquée par une forte saisonnalité. En été, le nombre des estivants est tel que le tonnage mensuel passe de 1 500 t (janvier) à 3 500 t (août).

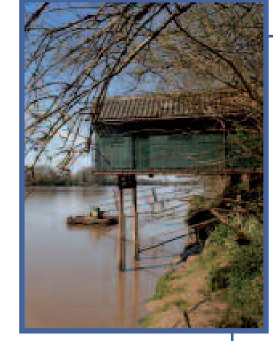


Tri et Incinération une question d'équilibre

- Les chiffres de la CUB sur ASTRIA parlent d'eux même. En 7 ans, le tonnage inciné a été réduit de 45 000 t/an. Dans le même temps, les quantités triées ont plus que doublé, passant de 15 000 t à 35 000 t/an.

Le saviez-vous ?

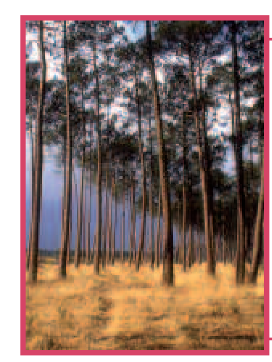
- La Délégation de Service Public est une pratique ancienne et répandue : une collectivité confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé. Ainsi, dès 1997, la Communauté Urbaine de Bordeaux a choisi de déléguer le tri et la valorisation énergétique de ses déchets à Astria. A l'échéance du contrat, soit le 20 février 2020, la CUB deviendra propriétaire de la totalité des installations, sans que cela lui coûte un seul euro.



UCTOM Labrède-Podensac

- A fait le choix d'Astria depuis : juillet 1999
- Communes collectées : 13
- Habitants : 34 791
- Tonnage annuel de déchets traités : 16 500
- Tonne par habitant : 0, 474

Signe particulier : ce syndicat réduit la taille de ses encombrants pour leur donner accès à la valorisation énergétique.



Communauté de Communes du Val de l'Eyre

- A fait le choix d'Astria depuis : janvier 2008
- Communes collectées : 5
- Habitants : 15 012
- Tonnage annuel de déchets traités : 4 000
- Tonne par habitant : 0, 266

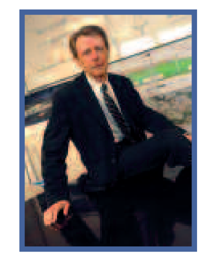
Signe particulier : cette Communauté de Communes détient la plus faible quantité de déchets résiduels produite par habitant.



USSGETOM Langon

- A fait le choix d'Astria depuis : janvier 1999
- Communes collectées : 86
- Habitants : 50 000
- Tonnage annuel de déchets traités : 14 500
- Tonne par habitant : 0, 290

Signe particulier : ce syndicat est le plus ancien à témoigner sa confiance à ASTRIA.



3 questions à Thierry Guichard

Directeur général des services techniques de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

En choisissant de faire traiter ses déchets par Astria, quel était le but de la CUB ?

D'abord, faire appel à des entreprises spécialisées dans le domaine du tri et de la valorisation énergétique des déchets, susceptibles d'assurer la responsabilité globale d'une unité de traitement (conception, financement, construction et exploitation) et d'en assumer les risques technologiques environnementaux, commerciaux et économiques.
Nous souhaitions également que la capacité de l'unité de valorisation énergétique permette de recevoir des déchets ménagers produits par d'autres collectivités, pour nous montrer solidaires des communes du département. La C.U.B. a également voulu que cette unité soit exemplaire dans le domaine de la protection de l'environnement, c'est la raison pour laquelle les exigences fixées à l'époque, pour le traitement des fumées, dépassaient largement les niveaux imposés par les normes. La C.U.B. a aussi souhaité dimensionner l'unité de traitement de façon à anticiper sur les besoins futurs ; pour cela, le centre de tri a été immédiatement dimensionné à 30 000 t.
Enfin, la C.U.B. a demandé qu'Astria puisse être un élément fort de notre politique de communication, ce qui l'a amené à concevoir une usine visitable en permanence, par tous les usagers.

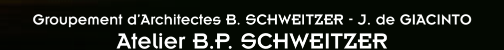
L'incinération est-elle l'alternative idéale ?

En milieu urbain, c'est la solution la plus raisonnable car il n'existe pas de réelle alternative fiable compatible avec les modes de collecte et limitant les distances de transport.
De plus, dans le contexte de pénurie des énergies fossiles, il faut garder présent à l'esprit que l'énergie produite par l'incinération des déchets ménagers, est bien une énergie renouvelable. Contrairement à ce que certains prétendent, la valorisation énergétique n'interdit pas la valorisation matière, ou la valorisation agronomique, la preuve : bien qu'Astria dispose d'une importante réserve de capacité pour l'incinération des déchets de la CUB, depuis sa mise en service, la quantité de déchets incinérés ne cesse de baisser au profit d'une augmentation constante des déchets triés et compostés.

Comment évolueront les besoins en tri, en incinération et en revalorisation des déchets de la CUB ?

Nous valorisons par valorisations matière et agronomique environ 30% des déchets ménagers collectés. Le centre de tri d'Astria, largement dimensionné à 30 000 t lors de sa création est devenu insuffisant. Sa capacité sera portée en 2008 à 50 000 t. Nous étudions l'éventualité d'un nouveau centre de tri en prévision d'un dépassement des 50 000 t de production annuelle. D'autres évolutions sont en cours d'étude sur l'usine d'incinération pour valoriser une partie de la chaleur sous forme de chauffage urbain. Nous étudions aussi un système de transport des déchets par voie d'eau et la possibilité de vitrifier les REFIOM – aujourd'hui déposés dans des décharges de classe 1 – dans un centre spécialisé hors C.U.B.





Groupement d'Architectes B. SCHWEITZER - J. de GIACINTO
Atelier B.P. SCHWEITZER

Astria, mode d'emploi

On aperçoit depuis la rocade sa silhouette esthétique et désormais familière. Mais on ne sait pas forcément toute la technologie que renferme ce site industriel de pointe. Suivez le guide, ASTRIA n'a rien à cacher...

ASTRIA, c'est quoi ?

ASTRIA est un complexe technique associant un centre de tri et un centre de valorisation énergétique par l'incinération. On y assure chaque année le traitement et la valorisation de 300 000 tonnes de déchets issus de la Communauté Urbaine de Bordeaux, d'autres collectivités de la Gironde et d'industriels.



ASTRIA, comment ça marche ?

Dans le centre de tri, on trie...

Le centre de tri reçoit et traite les produits recyclables issus de collectes sélectives réalisées en porte à porte ou par apports volontaires. Des chaînes automatisées sélectionnent chaque produit en fonction de sa nature : aluminiums, ferrailles, emballages, papiers. Les méthodes de tri automatique font intervenir des procédés technologiques ultra modernes (séparateur électromagnétique et balistique, tri optique...). Mais la main de l'homme reste indispensable.





Puis on conditionne et on recycle

Les déchets triés sont ensuite conditionnés par catégories (cartons, papiers, bouteilles plastiques, briques alimentaires, aluminium) puis envoyés vers la filière de valorisation adéquate. Par exemple, les bouteilles d'eau minérale retrouveront une nouvelle jeunesse sous forme de fibres textiles.

Dans le centre de revalorisation énergétique, on incinère...

Les déchets non-recyclables (déchets ménagers et industriels banals, boues de stations d'épuration) sont incinérés dans les trois lignes de fours. 75% des déchets sont transformés en gaz. Le reste finit sous forme de résidu solide qu'on appelle les mâchefers.

Puis on revalorise

La chaleur de la combustion est récupérée pour produire de l'électricité. En un an, ASTRIA produit 140 millions de kWh d'électricité, tout en réduisant de 90% le volume de nos déchets. Les mâchefers sont revalorisés à 90% comme sous-couches routières ou remblais.

ASTRIA PRÉSERVE-T-ELLE L'ENVIRONNEMENT ?

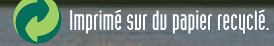
Trier nos déchets et les valoriser est une démarche nécessaire sans laquelle notre environnement deviendrait invivable. ASTRIA a été conçue pour répondre à cette problématique. Mieux, les process qu'elle met en œuvre ont été étudiés pour avoir un impact minimal sur l'environnement !

- Les fumées issues de l'incinération sont lavées et dépoussiérées. Les dioxines et oxydes d'azote sont détruits dans des équipements spécifiques.
- Une batterie d'analyseurs et de capteurs surveille les émissions liquides et gazeuses de l'usine 24h/24h.
- Analyses et vérifications sont effectuées tout au long de l'année par des laboratoires indépendants et des comités de suivi.
- Les mesures en continu des 3 lignes d'incinération d'ASTRIA sont consultables en ligne (www.novergie.fr)



Journal MEGAWATT + nanorisque - Contacts et questions à : ASTRIA - Rue Louis Blériot - 33323 Bègles cedex - Tél. 05 57 35 16 80 - Fax 05 57 35 16 81
Directeur de Publication : Jean-Mary Lejeune - Conception/Réalisation : JMD Conseil, Bordeaux - Rédaction : Manuel RULIER - ©Photo : Laurent Wangermez (sauf mention).

Groupement d'Architectes B. SCHWEITZER - J. de GIACINTO - Atelier B.P. SCHWEITZER



Imprimé sur du papier recyclé.